

Chaudière à bois

CBB



Notice d'utilisation

Sommaire

1	Symboles utilisés	3
2	Recommandations importantes	3
2.1	Aération	3
2.2	Entretien	4
2.3	Combustible	4
3	Description	5
3.1	Installation de chauffage	5
3.2	Sécurité	6
3.3	Chaudière	7
3.4	Tableau de commande	8
4	Mise en service et allumage	9
4.1	Première mise en service	9
4.2	Allumage - CBB 20	10
4.3	Rechargement en bûches - CBB 20	10
4.4	Allumage - CBB 30	11
4.5	Rechargement en bûches - CBB 30	11
5	Nettoyage et entretien régulier	12
5.1	CBB 20 : Nettoyage de la chaudière (Tous les 3 à 7 jours)	12
5.2	CBB 30 : Nettoyage de la chaudière (Tous les 3 à 7 jours)	13
5.3	Nettoyage du collecteur de fumées (Environ 1 fois par mois)	14
5.4	Vérification des portes (Environ 1 fois par mois)	14
6	Arrêt de la chaudière	15
7	En cas de dérangement	16

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

1 Symboles utilisés

 **Attention danger**
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2 Recommandations importantes

 Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

 Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.

 Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

 Garder les enfants éloignés de la chaufferie.

 Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

 Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre $\frac{1}{\text{N}}$.

 En cas de panne d'électricité :
- Ne pas recharger de combustible.

 Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.

 Laisser les portes de la chaudière fermées pendant son fonctionnement.

 N'ouvrir les portes de la chaudière que pendant la mise en service et le rechargement de combustible.

 Ne pas brûler de combustible inadéquat.

2.1 Aération

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air, doivent être conformes aux réglementations en vigueur.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

 **Attention :**

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc... Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

2.2 Entretien

- L'entretien et un nettoyage complet de la chaudière, ainsi que le ramonage du conduit de fumées doivent être effectués obligatoirement au moins 2 fois par an par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Le nettoyage de la chaudière doit être effectué tous les 3 à 7 jours.
- Vérifier 1 fois par mois l'étanchéité des portes de la chaudière.

- Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

 **Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.**

2.3 Combustible

■ A utiliser

- Bois de feuillus durs (chêne, hêtre, charme, ...)
- Bois de feuillus tendres (bouleau, peuplier, tilleul, ...)
- Bois de résineux (pin, sapin, épicéa, mélèze, ...): **A utiliser occasionnellement** (2 à 3 chargements maximum et faire suivre par autant de chargements de feuillus)

• Caractéristiques des bûches utilisables

- Bois sec, stocké **au moins 2 ans** sous abri, avec un taux d'humidité faible (inférieur à 20 % sur la masse brute)
- Bûches de diamètre 150 mm maximum
- Longueur maximale des bûches :

Modèle	CBB 20	CBB 30
mm	500	500

- Pour une meilleure qualité de combustion, utiliser de préférence des bûches de faibles longueurs (25 - 33 cm) et fendues en section de 10 à 15 cm de diamètre maximum.
- Pour une combustion plus régulée, une meilleure autonomie de la chaudière et un meilleur rendement annuel, ranger les bûches de façon ordonnée dans la chambre de combustion.

• Pouvoir calorifique et contenu énergétique des différents types de bois

Type de bois	Feuillus durs		Feuillus tendres et résineux	
	20	30	20	30
Humidité sur brut (%)	20	30	20	30
Poids moyen d'un stère de bois (kg/stère)	530	600	380	440
Pouvoir calorifique (kWh/kg)	3.9	3.3	3.9	3.3
Contenu énergétique (kWh/stère)	2070	1980	1480	1450
Equivalence en litres de fuel (l/stère)	210	200	150	145

• Equivalence entre les besoins de volume de stockage

- Fioul : 2000 l $\Rightarrow 2 \text{ m}^3$ (1 m x 1 m x 2 m)
 - = 15 stères de bûches $\Rightarrow 15 \text{ m}^3$ (3 m x 2.5 m x 2 m)
-  Multiplié par 2 pour un stockage sur 2 ans (Séchage du bois fraîchement coupé)

■ A ne pas utiliser

- Panneaux agglomérés
- Bois pelliculés, peints ou traités
- Bois contenant des pièces métalliques
- Bois non stocké sous abri pendant au moins 12 mois
- Tout autre combustible que du bois

3 Description

3.1 Installation de chauffage

En fonction de l'installation de chauffage, certains composants peuvent être supprimés ou ajoutés. Faites-vous expliquer votre installation par l'installateur.

	Désignation	Fonction
	CBB Chaudière à bûches à tirage naturel	Brûle le bois en toute sécurité tout en préservant l'environnement. Retire la chaleur des fumées dégagées par la combustion et la transmet à l'eau de chauffage.
	EA108 Module mural de relevage de la température retour	Permet de relever la température de retour. Reste fermée si la température retour est inférieure à 60°C.
	ML9 Module thermostatique de relevage de la température retour	Permet d'éviter des retours d'eau froide inférieure à 60°C dans la chaudière.
	Bûches	L'énergie naturelle du bois est transformée en chaleur par combustion dans la chaudière biocombustible.
	Ballon tampon	Sert au stockage de l'eau chaude extraite de la chaudière biocombustible (max. 85°C). Compense d'éventuelles différences entre la production et les besoins de chaleur.
	Préparateur d'eau chaude sanitaire	Maintient une réserve d'eau chaude sanitaire pour le ménage (par ex. douche) avec un appoint électrique pour l'été.
	SV-matic 23 B SV-matic 2233 BFS Régulation	Assure la température souhaitée dans les locaux de façon optimale et en économisant le combustible, quelle que soit la température extérieure.
	Radiateurs ou chauffage au sol	Transmettent la chaleur de l'eau de chauffage aux locaux.
	Pompe de chauffe	Fait circuler l'eau de chauffage de la chaudière vers le ballon tampon et du ballon tampon vers les radiateurs et la fait revenir à la chaudière où elle est réchauffée à nouveau.
	Eau de chauffage et tuyauteries de chauffage	Transportent la chaleur produite dans la chaudière vers les radiateurs.

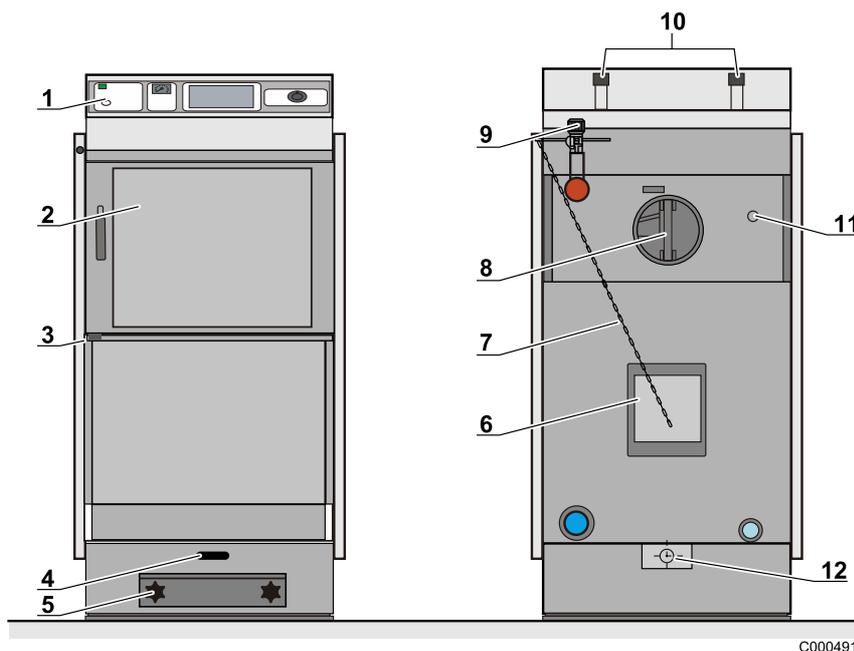
	Désignation	Fonction
	Vanne mélangeuse motorisée	Adapte la température départ de chaudière vers les radiateurs de manière à obtenir la température ambiante voulue quelle que soit la température extérieure. Cela s'effectue en mélangeant à l'eau de départ de l'eau de retour de chauffage plus froide.
	Manomètre	Indique la pression dans le circuit chauffage.
	Purgeur d'air	Assurer qu'il n'y ait pas d'air dans les tuyauteries de chauffage.
	Soupape de sécurité	Empêche une augmentation trop forte de la pression dans l'installation.
	Vase d'expansion	Maintient constante la pression dans l'installation et absorbe l'eau provenant de la dilatation.
	L33 Vanne de commande de l'échangeur de sécurité	Permet la mise en route de la batterie de sécurité qui protège la chaudière contre les surchauffes.

3.2 Sécurité

- Batterie de sécurité (livrée d'usine) à raccorder à l'eau froide par l'intermédiaire d'une vanne de commande (option **L33**)
- Soupape de sécurité (A monter par l'installateur)

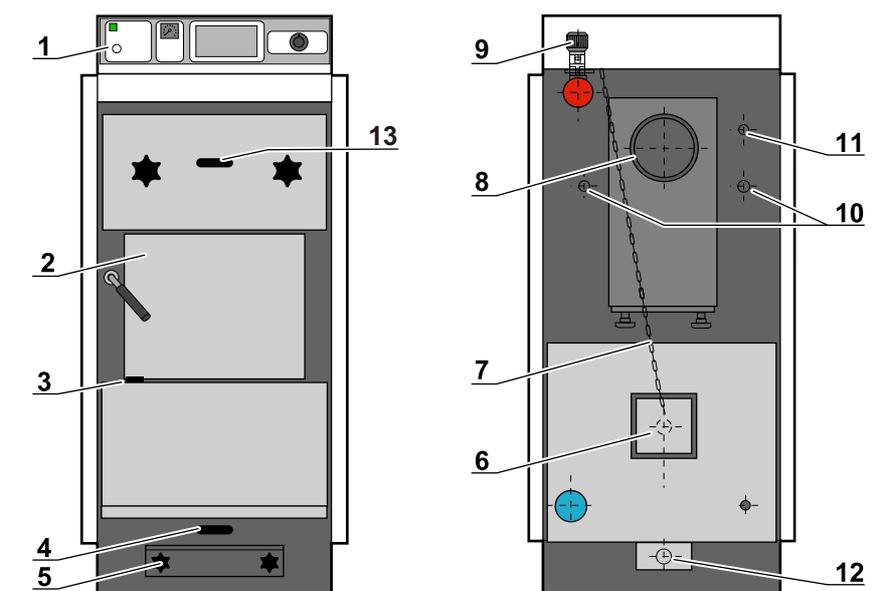
3.3 Chaudière

- CBB 20



C000491

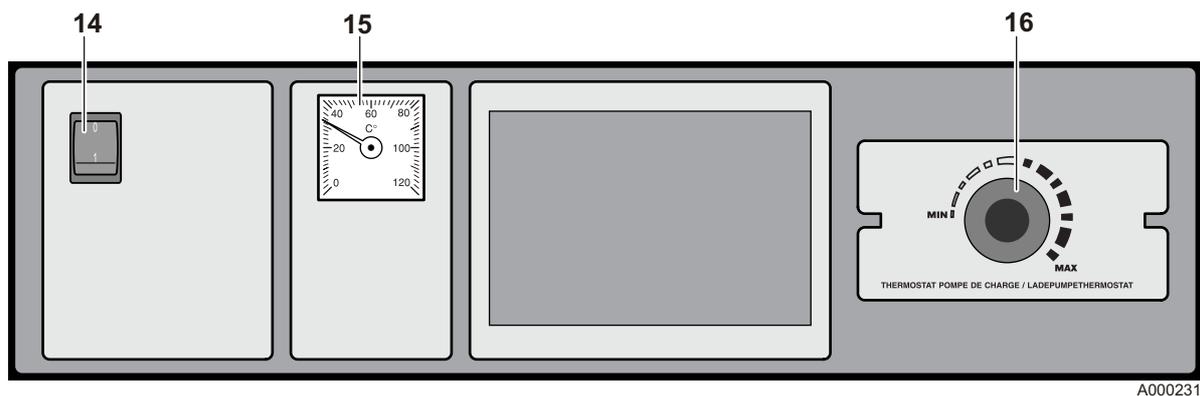
- CBB 30



C000854

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Tableau de commande 2. Porte de chargement 3. Volet de réglage d'air secondaire 4. Poignée de décendrage 5. Trappe de visite (Cendrier) 6. Volet de réglage d'air 7. Chaîne du volet de réglage d'air | <ol style="list-style-type: none"> 8. CBB 20 : Réglage modérateur de tirage
CBB 30 : Buse de fumées 9. Modulateur de puissance 10. Echangeur de sécurité (A raccorder par l'installateur) 11. Doigt de gant pour vanne de commande de l'échangeur de sécurité 12. Réglage du rapport air primaire / air secondaire 13. CBB 30 : Poignée de désenfumage |
|--|---|

3.4 Tableau de commande



14. Interrupteur général Marche 1 / Arrêt 0 (Pompe de charge)

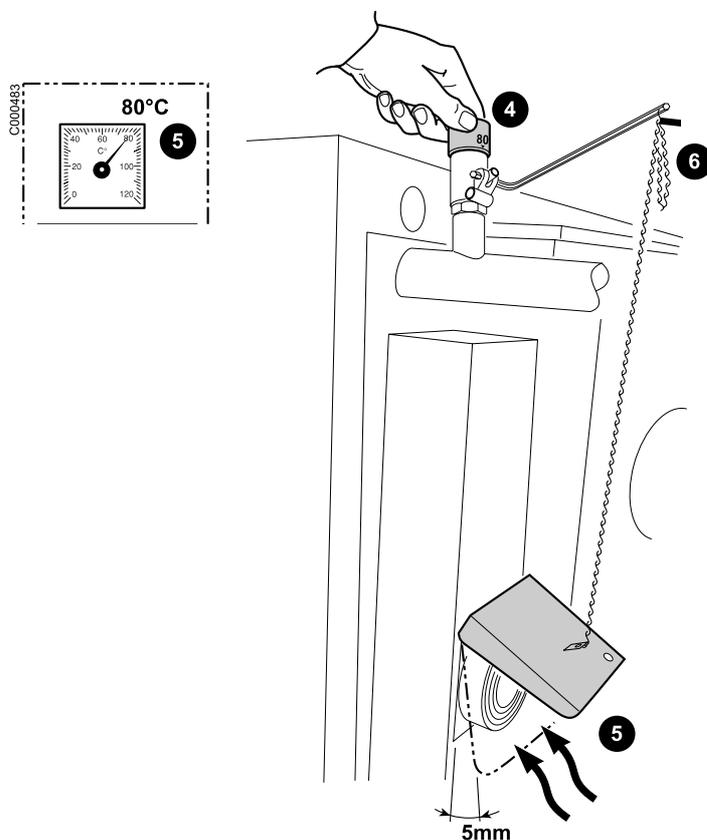
15. Thermomètre de chaudière

16. Thermostat de pompe de charge du ballon tampon (Et/ou relevage de la température retour)

4 Mise en service et allumage

4.1 Première mise en service

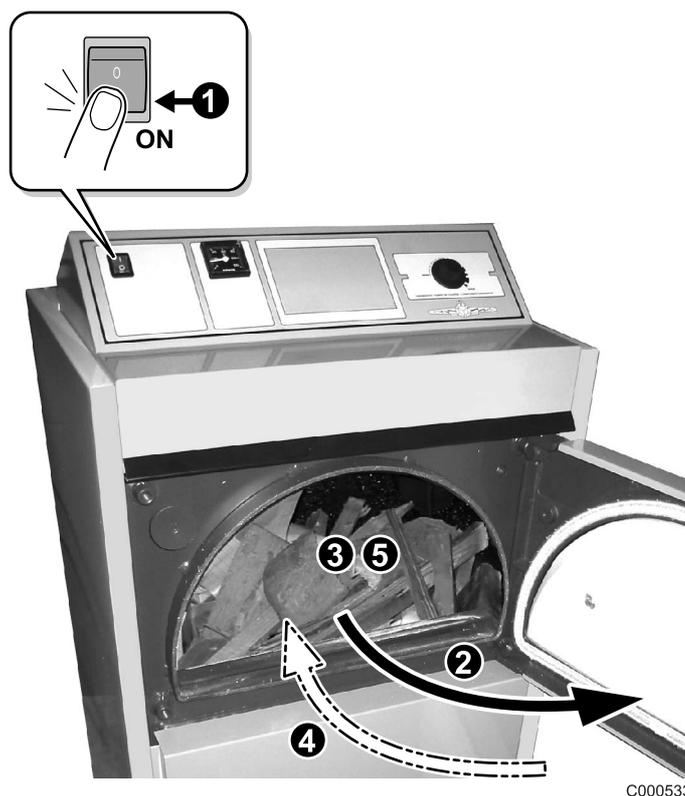
! Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.



1. Vérifier la pression d'eau dans l'installation. Faire un appoint d'eau si nécessaire.
3. Effectuer les opérations d'allumage de la chaudière (Voir chapitre : Allumage - CBB 20).
4. Régler le modulateur de puissance sur 80°C.
5. Ouvrir le volet de réglage d'air en tendant la chaîne et attendre que le thermomètre atteigne 80°C.
6. Accrocher la chaîne pour avoir une ouverture de 5 mm et repérer le maillon.

! Vérifier que le volet de réglage d'air soit fermé au maximum, si la chaudière atteint 90°C.

4.2 Allumage - CBB 20



1. Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 1.
2. Ouvrir la porte de chargement.
3. Placer du petit bois facilement inflammable avec du papier au fond de la chambre de combustion. Laisser un espace de 2 à 4 cm entre les bûches et le passage des fumées. Disposer des bûches et allumer.
4. Fermer la porte de chargement.
5. Quand le bois est bien allumé (environ 20-30 minutes plus tard), continuer à remplir la chambre de combustion. Fermer la porte de chargement.

4.3 Rechargement en bûches - CBB 20

i Ne recharger des bûches que si la précédente charge est consommée à au moins 1/4 du volume de remplissage.

1. Ouvrir la porte de chargement.
2. Ajouter des bûches dans la chambre de combustion.
3. Fermer la porte de chargement.

Durée maximale de combustion d'un chargement (heures)

Modèle	CBB 20
Feuillus	3
Résineux	2.5

4.4 Allumage - CBB 30



1. Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 1.
2. Tirer la poignée de désenfumage
3. Ouvrir la porte de chargement.
4. Placer du petit bois facilement inflammable avec du papier au fond de la chambre de combustion. Laisser un espace de 2 à 4 cm entre les bûches et le passage des fumées. Disposer des bûches et allumer.
5. Fermer la porte de chargement.
6. Quand le bois est bien allumé (environ 20-30 minutes plus tard), continuer à remplir la chambre de combustion. Fermer la porte de chargement.
7. Repousser la poignée de désenfumage

4.5 Rechargement en bûches - CBB 30

i Ne recharger des bûches que si la précédente charge est consommée à au moins 1/4 du volume de remplissage.

1. Ouvrir la porte de chargement.
2. Ajouter des bûches dans la chambre de combustion.
3. Fermer la porte de chargement.

Durée maximale de combustion d'un chargement (heures)

Modèle	CBB 30
Feuillus	2.5
Résineux	2

5 Nettoyage et entretien régulier

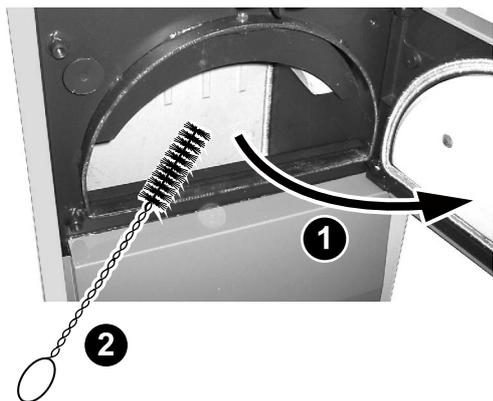
⚠ D cendre la chaudi re tous les 3   7 jours selon la qualit  et la quantit  de bois utilis .

⚠ Nettoyer le collecteur de fum es environ 1 fois par mois.

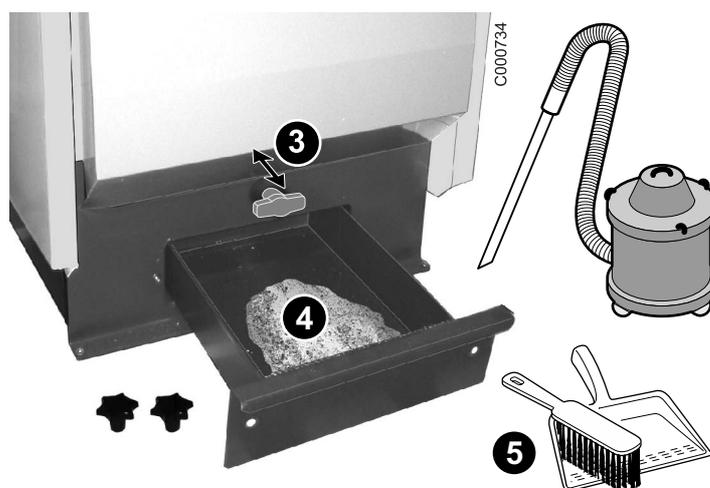
⚠ En fin de saison de chauffe, faire un nettoyage   fond de la chaudi re par un professionnel qualifi .

⚠ Eteindre la chaudi re avant le nettoyage.
Voir chapitre : Arr t de la chaudi re

5.1 CBB 20 : Nettoyage de la chaudi re (Tous les 3   7 jours)



- 1 Ouvrir la porte de chargement.
- 2 Balayer les cendres   travers la fente au fond du foyer.



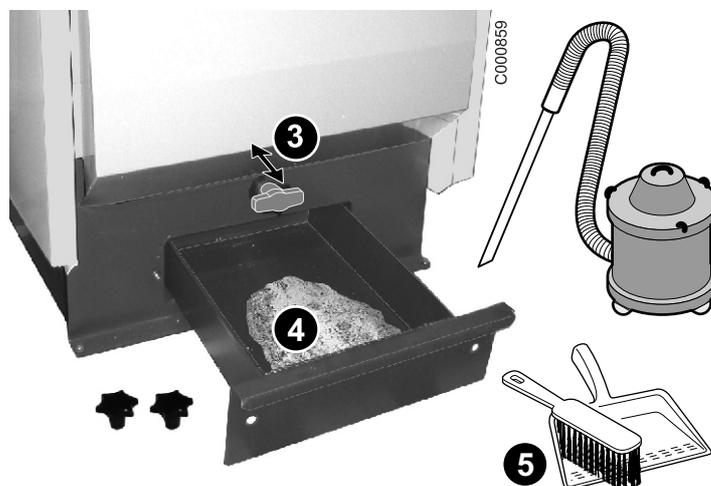
- 3 Actionner la poign e de d cendrage de fa on   faire tomber les cendres dans le cendrier
- 4-5 Ouvrir la trappe de visite inf rieure et  vacuer les cendres et les suies.

Ne pas retirer les  l ments r fractaires lors du nettoyage.

5.2 CBB 30 : Nettoyage de la chaudière (Tous les 3 à 7 jours)



- ❶ Ouvrir la porte de chargement.
- ❷ Balayer les cendres à travers la fente au fond du foyer.

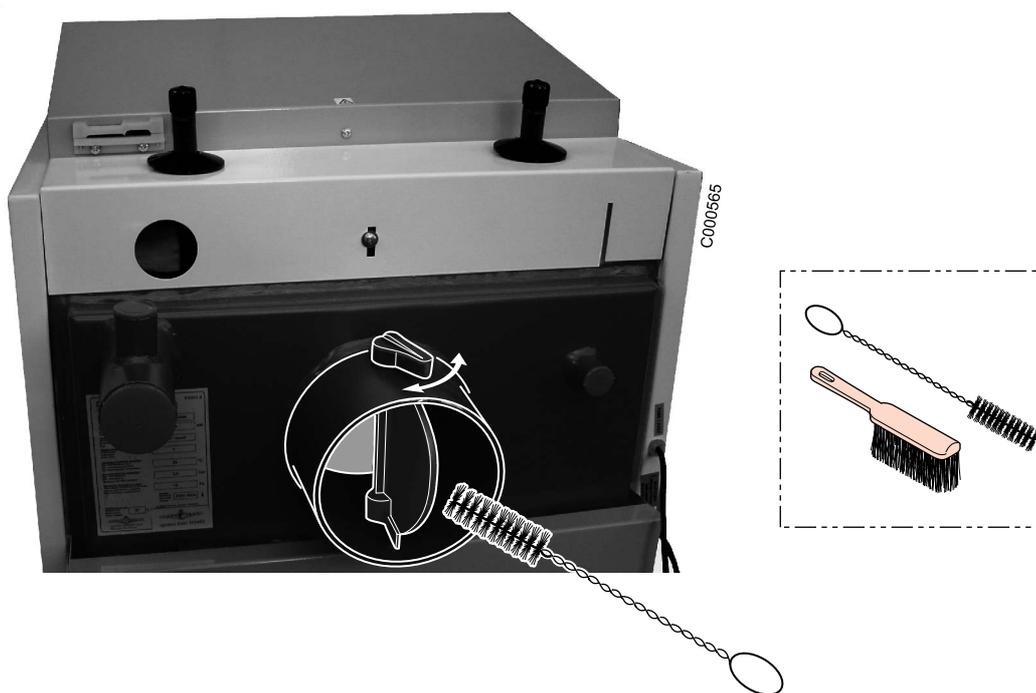


- ❸ Actionner la poignée de décendrage de façon à faire tomber les cendres dans le cendrier
- ❹-❺ Ouvrir la trappe de visite inférieure et évacuer les cendres et les suies.

Ne pas retirer les éléments réfractaires lors du nettoyage.

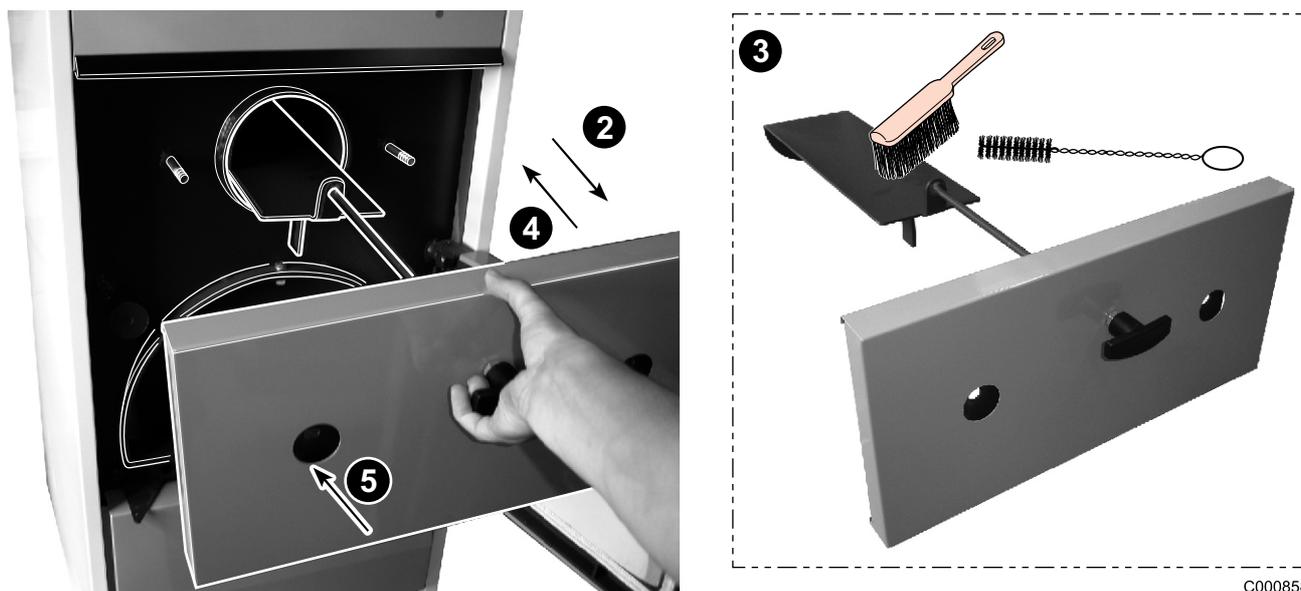
5.3 Nettoyage du collecteur de fumées (Environ 1 fois par mois)

- CBB 20 :



Ouvrir la trappe de visite et nettoyer à l'aide d'une brosse.

- CBB 30 :



1 ★★

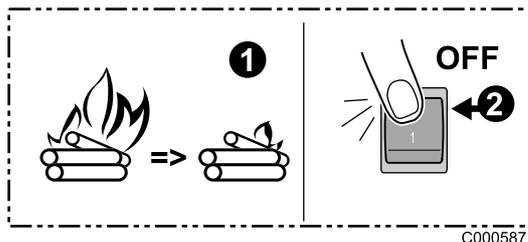
- 1** Retirer les manettes de fixation.
- 2** Retirer l'ensemble plaque et accélérateur de convection.
- 3** Nettoyer à l'aide d'une brosse.
- 4-5** Remettre en place l'ensemble plaque et accélérateur de convection.

5.4 Vérification des portes (Environ 1 fois par mois)

! Vérifier 1 fois par mois l'étanchéité des portes de la chaudière.

! Faire remplacer les joints par l'installateur si nécessaire.

6 Arrêt de la chaudière



1. Attendre la fin de la combustion des bûches (Attendre 3-4 heures).
2. Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 0.

■ Précautions particulières

En dehors de la période de chauffage :

- Mettre en marche au moins 1 fois par mois les pompes de circulation pendant 2 minutes.
- Nettoyer proprement les surfaces de chauffe de la chaudière.

■ Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.

■ Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

7 En cas de dérangement

Vérifications à faire avant d'appeler l'installateur :

Défauts	Causes probables	Dépannage
La chaudière se met à l'arrêt peu après l'allumage.	Le feu n'a pas pris correctement (la température n'a pas atteint sa consigne).	Réallumer le feu. Voir chapitre : "Allumage"
Des fumées s'échappent de la porte de chargement.	Les joints de porte ne sont pas étanches.	Régler les portes par l'installateur. Faire remplacer les joints par l'installateur si nécessaire.
	Les vannes de départ et de retour du chauffage sont fermées.	Ouvrir les vannes.
	Chaudière équipée d'une régulation : La régulation n'est pas réglée correctement.	Vérifier les réglages Voir : Notice régulation
	Le thermostat de chaudière et/ou la commande à distance ne sont pas réglés correctement.	Augmenter leur réglage.
	Le niveau et/ou la pression d'eau sont trop bas.	Remplir l'installation et purger les radiateurs.
	Les vannes des radiateurs sont fermées.	Ouvrir les vannes.
Les radiateurs sont froids.	La pompe de circulation de chauffage et/ou la pompe de charge du ballon tampon ne fonctionnent pas.	Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis.
	La vanne 3 voies n'ouvre pas automatiquement.	Ouvrir la vanne. Contacter l'installateur.
	La pompe de charge du préparateur d'eau chaude sanitaire ne fonctionne pas.	Tourner la vis de déblocage située sur l'axe de la pompe avec un tournevis.
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	Il y a de l'air dans le circuit primaire (échangeur) du préparateur d'eau chaude sanitaire.	Actionner le purgeur automatique du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Pour tout autre problème : Contacter l'installateur.

Avant de signaler un défaut à l'installateur, relever les informations suivantes :

- Type du produit
- Année de fabrication
- Numéro de série

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée sur le panneau latéral de la chaudière.

Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.www.dedietrich-thermique.fr

Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ +33 (0)3 88 80 27 00
☎ +33 (0)3 88 80 27 99

**CE**
1312**DE DIETRICH REMEHA GmbH**www.dedietrich-remeha.de

Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ +49 (0)25 72 / 23-5
☎ +49 (0)25 72 / 23-102
info@dedietrich.de

NEUBERG S.A.www.dedietrich-heating.com

39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401

VAN MARCKEwww.vanmarcke.be

Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11

DE DIETRICHwww.dedietrich-otoplenie.ru

8 Gilyarovskogo Str. 7
R- 129090 MOSCOW
☎ +7 495.974.16.03
☎ +7 495.974.66.08
dedietrich@nnt.ru

DE DIETRICHwww.dedietrich-heating.com

Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
☎ +86 (0)106.581.4017
☎ +86 (0)106.581.4018
☎ +86 (0)106.581.7056
☎ +86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn

ÖAG AGwww.oeag.at

Schemmerlstrasse 66-70
A-1110 WIEN
☎ +43 (0)50406 - 61624
☎ +43 (0)50406 - 61569
dedietrich@oeag.at

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AGwww.waltermeier.com

Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ +41 (0) 44 806 44 24
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
☎ +41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SAwww.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre B, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ +41 (0) 21 943 02 22
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
☎ +41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

AD007NU-AA

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

15/09/2008



300008502- 001- E

De Dietrich DE DIETRICH THERMIQUE
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30